

Vous souhaitez accéder au FCC, FICP ou FNCI par le Portail Bancaire Internet - POBI



L'accès au FCC, FICP ou au FNCI par POBI nécessite :

- L'Adhésion au Portail Bancaire Internet de la Banque de France (POBI),
- La signature d'une convention d'accès au FCC, FICP ou FNCI

⇒ VOUS N'ÊTES PAS ADHÉRENT AU PORTAIL BANCAIRE INTERNET DE LA BANQUE DE FRANCE

▶▶ Contactez la Cellule R4F : 1206-R4F-UT@banque-france.fr qui vous transmettra les documents suivants :

- le contrat d'adhésion au Portail Bancaire Internet
- les annexes à ce contrat

La cellule R4f vous délivrera également les certificats numériques (logiciel ou sur carte à puce) que vous aurez commandés et qui vous permettront d'accéder à POBI et à nos fichiers.

Vous pourrez également obtenir des lecteurs de carte à puce si vous utilisez des certificats numériques sur carte à puce.

BANQUE DE FRANCE
DIRECTION DE LA PREVENTION DES RISQUES
26-1206 RSI CELLULE R4F
39 RUE CROIX DES PETIS CHAMPS
75049 PARIS CEDEX 01

⇒ VOUS ÊTES ADHÉRENT AU PORTAIL BANCAIRE INTERNET DE LA BANQUE DE FRANCE ET ACCÉDEZ À UN AUTRE SERVICE PROPOSÉ SUR CE PORTAIL

▶▶ Vous souhaitez accéder au FCC, FICP ou au FNCI avec les certificats numériques déjà en votre possession :

- ✓ Adresser à la Cellule R4F l'annexe 2 au contrat d'adhésion au Portail Bancaire Internet en demandant l'ajout du droit FCC, FICP ou FNCI selon le cas pour les certificats concernés.

▶▶ Vous souhaitez accéder au FCC, FICP ou au FNCI avec de nouveaux certificats :

- ✓ Adresser à la Cellule R4F l'annexe 1 au contrat d'adhésion au Portail Bancaire Internet.

⇒ VOUS ÊTES ADHÉRENT AU PORTAIL BANCAIRE INTERNET DE LA BANQUE DE FRANCE ET AVEZ DEMANDÉ L'OUVERTURE D'UN ACCÈS AU FCC, FICP OU AU FNCI

▶▶ Le Service Gestionnaire des Fichiers d'Incidents de Paiement (SGFIP) vous adressera la convention du fichier pour lequel vous demandez l'accès.

BANQUE DE FRANCE
SGFIP – PÔLE PILOTAGE ET ASSISTANCE
CS 90000
86067 POITIERS CEDEX 9
☎ 05.49.55.83.60

✉ SGFIP-PILOTAGE-ASSISTANCE@banque-france.fr

LA DOCUMENTATION TECHNIQUE POUR ACCÉDER À NOS FICHIERS EST DISPONIBLE SUR [LES NORMES TECHNIQUES À L'USAGE DES DÉCLARANTS ET ABONNÉS | BANQUE DE FRANCE](#)